



Esprit de famille

Association pour la promotion de la santé en milieu rural

Village de Mesga, Burkina Faso

C/O Christophe Koessler
20, rue Dancet
1205 Genève
www.buud-yam.ch

Rapport d'activités 2021

Introduction

Le centre de santé de Buùd-Yam a réussi à maintenir ses activités à un rythme soutenu en 2021 malgré la pandémie, le terrorisme qui sévit aux marges de la région et le coup d'Etat militaire. Ce sont 4897 patients qui ont pu être soignés en 2021. Un chiffre qui représente une légère baisse par rapport à 2019 et 2020 (5550 et 5175 patients). Ce recul peut être expliqué par l'insécurité et la peur de contracter le Covid-19, qui heureusement épargne encore la zone. Le nombre de patients reste relativement élevé et la satisfaction de la population est ressentie à tous les niveaux. De nombreux patients viennent la nuit en urgence. La vie de nombreuses personnes a été sauvée grâce à nos soins.

L'insécurité n'a pour l'instant pas permis de réaliser les activités de prévention prévues dans les écoles, les marchés, les lieux de cultes, etc. des « attaques » djihadistes ont été signalées à seulement 5km du centre de santé en 2021

L'activité de notre association change vraiment le quotidien de nombreuses personnes, en améliorant leur qualité de vie, et même bien souvent, en leur sauvant la vie face à

des maladies facilement curables, mais mortelles lorsque les soins et les médicaments font défaut.

Le nombre d'accouchements à notre maternité a lui aussi baissé pour les mêmes raisons. De 79 accouchements en 2020, ils sont passés à 58 en 2021. La qualité des soins a permis d'assurer toutes ces naissances avec succès. Les cas problématiques étant détectés en amont et envoyés à la maternité de Yako (distante d'environ 35 km)

Les travaux prévus en 2021 ont pu être réalisés, en particulier la finition de la salle d'isolement (quarantaines) et la construction des bâtiments pour le projet d'élevage.

1. Activités du Centre de santé de Mesga

1. 1 Consultations médicales

Nos deux infirmiers ont prodigué des soins à 4897 personnes cette année, ce qui représente un bon chiffre étant donné que nombre de patients ont renoncé à se rendre au centre de santé en raison de l'insécurité et par crainte de contracter de Covid-19.

En moyenne, environ 35% des patients ont été des enfants de moins de 14 ans (2'001), et les femmes sont surreprésentées parmi les adultes (1569 femmes et 1'327 hommes). Ce sont les mêmes tendances qu'en 2020.

On remarque des variations de fréquentation assez fortes pendant l'année, avec un creux en juin-juillet (avec respectivement 335 et 342 patients), au début de la saison des pluies, et des pics en octobre (555 patients, avec le paludisme qui frappe fort après la saison des pluies).

A noter que ces chiffres concernent le nombre de patients et non le nombre de consultations. Etant donné que certaines personnes viennent plusieurs fois, le nombre de consultations est plus élevé que ce chiffre. Nous comptons une moyenne de 12 patients traités chaque jour au centre (ouvert 7 jours sur 7, 24/24, la nuit et le dimanche pour les urgences uniquement), et une moyenne de 18 consultations par jour. Plusieurs dizaines de patients ont été gardés en observation la nuit lorsque leur état le justifiait.

Les consultations sont payantes (300 francs CFA par consultation pour les adultes, soit environ 50 centimes de francs suisses; 200 FCFA pour les enfants). Ceci respecte les normes du Ministère de la Santé et permet d'autofinancer en partie les salaires du personnel.

Les recettes de consultations et autres prestations du centre ont permis de dégager des recettes à hauteur de 3410 francs suisses (légère hausse par rapport à 2020 : 3258 francs), somme qui permet de payer une partie des salaires du personnel sur l'année.

La vente de carnets de santé dégage aussi un petit bénéfice de 166 francs suisses (hausse notable par rapport à l'année passée: 61 francs).

Une minorité des patients a été soignée gratuitement car elle ne pouvait pas payer. C'est ce que notre équipe sur place a appelé «les cas sociaux». Buùd-Yam ne laisse personne sur le carreau.

Les maladies et affections soignées sont principalement :

- Paludisme simple
- Paludisme sévère avec complications
- Dingue
- Diarrhée et vomissements
- Infections ORL et Pneumo-bronchopathies
- Parasitose
- Ulcères
- Dermatoses
- Arthrose
- Malnutrition moyenne
- Infections urinaires
- Plaies

1.2 Fonctionnement de la pharmacie

La nouvelle pharmacie construite en 2019 répond bien aux besoins de la population. Nous observons une chute relativement modeste de la vente des médicaments en raison des crises sécuritaire et sanitaire mentionnées plus haut. Cela correspond à la baisse de la fréquentation du centre. D'un total de ventes de l'équivalent de 22258 francs suisse en 2020, la pharmacie est passée à 18322 francs en 2021. Ce dernier chiffre se compose de 12140 francs de médicaments génériques et de 7173 de médicaments de spécialités.

Ces médicaments permettent de répondre à la presque totalité des pathologies soignées par le dispensaire. A défaut, les patients sont dirigés vers l'hôpital de Yako.

Les médicaments dits de spécialités (protégés par des brevets et donc plus chers) permettent de compléter l'offre lorsque des génériques n'existent pas ou lorsque ceux-ci viennent à manquer dans le pays (des ruptures sont fréquentes au Burkina Faso).

A noter que des ruptures de certains médicaments basiques, notamment dans le traitement du paludisme /malaria, au niveau de la Centrale des médicaments génériques à Ouagadougou sont fréquentes, ce qui nous oblige à entreprendre des

voyages dans les villes distantes de Koudougou, Ouahigouya, Bobo-Dioulasso et Djibasso pour trouver des remèdes épuisés ailleurs.

A noter que si la vente des médicaments a chuté, le bénéfice sur les ventes est resté relativement stable car nous avons décidé d'augmenter nos marges sur les médicaments de spécialités en 2021 pour nous aider à progressivement parvenir à l'autofinancement (l'augmentation s'est faite en fonction du type de produit, entre 1,5 et 6,5%).

La pharmacie a dégagé un bénéfice net de l'équivalent 2897 francs suisses en 2021, contre 2957 francs en 2020. Cette somme permet de payer une partie des salaires du personnel.

1. 3 Fonctionnement de la maternité

De 35 en 2019, le nombre d'accouchements au sein de notre maternité est passé à 79 en 2020, puis est redescendu à **58 en 2021**, pour les mêmes raisons expliquées plus haut. Cela représente en général entre 1 et 12 selon les mois. Cette variation n'est pas vraiment explicable selon l'accoucheuse, qui observe que certains mois davantage de femmes arrivent à terme en même temps.

Nous saluons à nouveau le travail remarquable de notre accoucheuse Mme Bertille Zougrana Tago, diplômée en 2004 de l'Université de Koudougou, et au bénéfice de plusieurs années d'expérience, qui mène les consultations pré-natales et les accouchements toute seule sans problèmes notables. Lorsque des complications (cas rares) se présentent, la parturiente est évacuée en ambulance (celle du centre de santé de Samba, distant de 15 km) à Yako.

Mme Zougrana-Tago a aussi mené 70 consultations prénatales en 2021, conseillant les femmes enceintes pendant leur grossesse, et s'assurant qu'elles allaient effectuer leur échographie à l'hôpital de Yako.

Mme Bertille Zougrana-Tago assiste aussi nos deux infirmiers dans les soins donnés à la population, en particulier aux femmes et aux enfants. Elle s'occupe en général aussi de toutes les consultations gynécologiques. Son intervention est indispensable à la bonne marche du centre.

A noter que du fait que la maternité ait été construite très près des bâtiments du centre de soins, certaines femmes hésitent à venir y accoucher en raison de cette proximité et des cris qui peuvent être entendus. C'est un problème pour lequel nous n'avons pas de solution pour l'instant, étant donné qu'il n'est pas envisageable pour l'instant pour des raisons financières de construire une maternité plus loin.

Notons aussi que le Ministère de la santé exige de tout centre de santé comme le nôtre qu'il dispose d'une maternité.

2) Travaux de construction

2.1 Fin de la construction de la salle d'isolement / quarantaine

Débutés sur des chapeaux de roue fin 2020, les travaux de construction de la salle d'isolement ont été terminés au printemps 2021. Cette dernière est conçue pour les cas de maladies contagieuses ou d'épidémies.

L'ouvrage a pu être réalisé grâce à un don de 8400 francs reçu en août 2020 du Fond mécénat des Services industriels genevois (SIG).

La salle a été construite à la limite de notre parcelle, assez éloignée des bâtiments du reste du centre de santé pour éviter toute contagion.

Tout centre de santé a l'obligation de se doter d'une telle infrastructure selon le Ministère de la santé. Il peut être assez rare qu'elle soit utilisée, mais peut sauver la vie de nombreux patients ou du moins éviter la propagation d'une épidémie lorsque des patients contagieux font appel à nos services. Les principales maladies visées sont la méningite, la rougeole et varicelle. Aujourd'hui, la pandémie de Covid-19 rend ce genre d'installation encore plus indispensable.

Inaugurée en mars 2021, la salle n'a pour l'instant accueilli que quelques patients. Il s'agissait de cas dont les infirmiers supposaient un possible Covid-19. Il s'est finalement avéré qu'il s'agissait de cas de paludisme sérieux, non contagieux directement (seulement à travers le moustique anophèle).

Les coûts de construction se sont avérés un petit peu moins onéreux que prévu : l'équivalent de 8111 francs suisses a été dépensé, sur un devis initial de 8400 francs (voir nos comptes 2020 et comptes 2021: 6083 francs en 2020 (23.09.2020) et 2028 francs en 2021 = 8111 francs).

Nous avons demandé aux SIG d'affecter le reliquat aux dépenses pour les salaires en 2022 ou à d'autres postes d'investissements.

2. 2 Travaux de bâtiments de l'élevage de poulets

En 2021 ont été construits les infrastructures pour notre projet d'élevage de poulet. Il s'agit d'un grand bâtiment de 20 x 9 mètres, composé d'une grande salle (17,5 x 9) et de deux pièces plus petites pour le matériel et les aliments et la mise à l'écart d'animaux potentiellement malades.

Nous avons également fait construire une maisonnette équipée d'une cuisine et de toilettes extérieurs afin de loger le «gardien» ou «bassecourrier» chargé de s'occuper des poulets 24h/24h.

Il s'agit d'un projet de taille relativement importante, puisque nous avons commencé en mars 2022 avec l'achat de 300 poussins destinés à la vente pour la viande. La capacité pourra augmenter progressivement. D'après les renseignements pris auprès d'autres élevages de ce type dans la région, un tel projet devrait permettre de générer, après deux à trois années de fonctionnement, l'équivalent de 2500 à 3000 francs suisses par année. Nous tablons en 2022 sur un bénéfice de 1000 francs suisses destinés à l'autofinancement du centre de santé.

3) Autres activités

3.1. Prévention de maladies

Lors de leurs visites dans les familles, les deux infirmiers font passer des messages de prévention des maladies et d'hygiène. Ils le font désormais systématiquement lorsqu'ils reçoivent des patients au centre de santé. Nous avons aussi convié la population à des réunions d'information et de sensibilisation au sein même de notre centre de santé, en attendant de pouvoir intervenir dans des lieux fréquentés. Des messages d'invitation ont été diffusés sur les radios locales, mais malheureusement la participation est restée limitée à quelques personnes. En raison de la pandémie et de l'insécurité, il n'a pas été possible de mener les actions de prévention que nous avons prévues dans des lieux publics comme les marchés et les lieux de culte. Nous attendons les autorisations officielles pour pouvoir intervenir dans les écoles auprès des élèves.

3.2 Fabrication de bière de mil

Les femmes de la coopérative ont pu débiter la fabrication de bière artisanale (dolo) en 2021 et ont dégagé un bénéfice de 233 francs suisses pour le centre de santé. 3600 litres de ce breuvage ont été produits en 2022. Les femmes de la coopérative semblent cependant peu motivées à fabriquer le dolo de manière très régulière. Nous avons donc décidé d'engager des femmes venant de l'extérieur pour pouvoir mener cette activité de manière plus efficace en 2022.

3.3 Moulin

Notre moulin facilite grandement la vie des villageois en permettant de moudre le mil, le sorgho blanc, le sorgho rouge et le maïs, servant à la préparation des plats traditionnels. Le moulin fonctionne dix jours par mois. Le moulin a permis de dégager en bénéfice de l'équivalent de 179 francs suisses (une bonne progression par rapport à l'année passée : 72 francs), ce qui permet de co-financer la structure sanitaire du centre.

3.4 Maraîchage

Nous constatons malheureusement là aussi le peu de motivation et d'engagement des femmes de la coopérative pour la production de légumes. Quelques légumes et fruits ont été produits pour l'autoconsommation mais le bilan reste bien maigre. Le terrain est aussi miné par les termites et se trouve trop près des habitations (des pintades viennent saccager les cultures). Nous avons donc décidé de terminer ce projet en l'état et de concevoir un nouveau projet de maraîchage en déplaçant le terrain de culture sur un autre espace (là où nous avons créé un espace arborisé et clôturé), en engageant un ou deux villageois ou villageoises intéressés à cette activité. Projet à venir en 2023.

3.5 Culture d'un champ de haricot, sésame et maïs

Après une belle récolte de 900 kg de Sorgho en 2020, c'est la déception qui nous attendait en 2021 avec un essai de plantations de haricot, de sésame et de maïs. En raison de la sécheresse, le résultat a été très maigre : 25 kilos de haricot et 7 à 9 kg de sésame seulement. Le maïs n'a rien donné du tout, si ce n'est des tiges pour alimenter les animaux.

3.6 Ruches

Sur les six ruches installées à Mesga, trois sont actuellement en état de fonctionnement. Elles produisent du miel pour pouvoir panser les plaies selon une technique naturelle, et une part du précieux nectar est destinée à la vente. En 2021, un modeste bénéfice de 42 francs suisses a été engagé. 12 litres de miel ont été produits en tout (7,5 litres ont été vendus) en trois récoltes. Nous allons tout faire en 2022 pour que les trois ruches vides soient habitées dès que possible.

3.7 Café restaurant

Inauguré en 2020, notre café-restaurant boutique accueille de plus en plus de clients. Offrant café, thé, boissons fraîches, repas légers et divers produits d'épicerie, il sert aussi de lieu de rassemblement et de rencontre dans le village. En 2021, il a dégagé un bénéfice de 232 francs suisses pour le financement du centre de santé. Nous prévoyons une augmentation des ventes et recettes en 2022, notamment grâce à l'acquisition d'un téléviseur qui diffuse les nouvelles du Burkina, du monde, et les matches de football qui attire les clients.

3.8 Formation de l'accoucheuse

Mme Bertille Zoungana Tago a suivi cette année une formation de trois jours à Yako concernant le VIH/ Sida et sa possible transmission de la mère à l'enfant. Un module proposé par le Ministère de la santé aidera notre accoucheuse dans sa mission.

3.9 Renouvellement convention de collaboration avec le Ministère de la santé

Notre équipe locale a dû constituer pour le renouvellement de notre convention de travail avec l'Etat burkinabè en tant que Centre de santé et promotion sociale 2022-2026). De nombreuses démarches ont été entreprises auprès des communes, du ministère et du district et depuis le mois d'avril 2021 nous attendons la réponse de l'Etat. Une entreprise qui a nécessité beaucoup de travail, de déplacements et des frais non négligeables (taxes, timbres, frais de dossier, recueils de signatures, carburant, etc). Nous explorons avec l'Etat les possibilités de collaboration plus étroite dans le futur et notamment de soutien de la part des collectivités publiques.

3.10 Contribution à la réalisation de la route Toessin-Mesga

Essentielle à des transports aisés dans la zone, et donc très utile à notre centre de santé, la nouvelle route en dur construite par la commune de Samba est une bonne nouvelle pour Buud-Yam. La Mairie nous ayant demandé une contribution à cette infrastructure, l'association a décidé de participer modestement à hauteur de 150000 francs CFA (259 francs suisses). La route a été construite pour l'instant à 80%.

4. COMPTES ET FINANCEMENTS

Exercice 2021

L'exercice 2021 se termine sur un solde positif de 13209 francs suisses. Ceci s'explique surtout par les soldes positifs importants de 2019 et 2020 grâce à des subventions reçues ces années là excédant les besoins immédiats. Les communes qui ont contribué par le passé ont accepté d'affecter les soldes restant à nos dépenses en 2022 (principalement les salaires du personnel sur place). Les bailleurs de fond (principalement des communes genevoises) n'ont pas été sollicités en 2021. Seuls les membres et les sympathisants ont versé des cotisations et des dons pour un montant total de 3400 francs.

A noter que l'autofinancement progresse. Avec un montant produit sur place de 7403 francs en 2021, **l'association locale parvient à financer actuellement environ un tiers des dépenses courantes** (salaires du personnel et frais de fonctionnement). Nos recettes proviennent essentiellement du paiement des consultations et des marges (modestes) faites sur les médicaments. Observons toutefois que les certains projets productifs dans lesquels nous avons investi commencent à rapporter : le café restaurant a permis un bénéfice de près de 500 francs suisses, le moulin à céréales 179, la bière de mil 233, et la production de miel 42.

Affectations des fonds restant à 2022 et 2023 et financement futur

Les communes genevoises qui ont contribué par des subventions en 2019 et 2020 ont accepté d'affecter le solde restant aux dépenses du centre de santé en 2022,

principalement constitués de salaires du personnel de santé au Burkina. Un solde positif de 289 francs dégagé du financement de la salle d'isolement par les Services industriels genevois (SIG) sera affecté, d'entente avec eux, à l'achat de nouveaux médicaments en 2021 et/ou 2022.

Selon les prévisions, nous arriverons à financer l'intégralité des salaires de 2022 et des dépenses de fonctionnement grâce au solde 2021, aux cotisations de nos membres en Suisse en 2022 et à l'autofinancement sur place. Si tout va bien, nous pourrions constituer une réserve de quelques milliers de francs pour payer les deux premiers mois de salaires de 2023, en attendant de trouver de nouveaux financements.

Pour l'heure, la situation s'avère incertaine pour 2023. Il nous faut absolument trouver de nouveaux financements pour payer la majeure partie des salaires sur place et financer les nouveaux projets pour parvenir à l'autofinancement.

Nous prévoyons aussi d'organiser à l'automne une vente de pâtisserie et un évènement festif destinés à récolter des fonds. Nous sollicitons d'ores et déjà la participation de nos membres à l'organisation de ces évènements.

5. PERSPECTIVES 2022-2025

Buud-Yam va continuer à améliorer la qualité des soins et des prestations apportées à la population. De nouveaux médicaments vont être achetés, ainsi que du matériel médical et de soins. De nouvelles demandes de financement vont être déposées.

Nous allons mettre sur pied un projet de sensibilisation et de prévention en matière d'hygiène et de prévention des maladies. Pour ce faire, nous allons engager un ou une AgentE itinérantE de santé et d'hygiène communautaire (AIS) pour une durée de trois ans. Ce ou cette professionnel le sera chargé de se rendre auprès de la population, par du porte à porte et des ateliers données dans les écoles, les lieux de culte et les marchés pour faire passer les principaux messages de prévention et d'hygiène. Ce ou cette AIS devra travailler avec les infirmiers pendant ces trois ans pour mettre en place sur le long terme un plan de prévention continu qui aille au-delà des trois ans du mandat.

Le gros défi reste l'autofinancement. Pour ce faire nous allons améliorer les projets existants (l'élevage par exemple avec l'installation de l'électricité solaire et l'équipement d'une couveuse. le restaurant par exemple avec la construction d'une cuisine annexe, requise par la mairie pour des raisons d'hygiène, etc.). Le montant de l'autofinancement sur place devrait atteindre 7403 francs en 2021, puis 10000 en 2022, 11000 en 2024, 13000 francs en 2025, soit de la moitié à deux tiers du budget de fonctionnement, salaires inclus. L'aide de l'Etat a été sollicitée également.

Pour plus de détails, lire le document intitulé « Projet Buud Yam 2022-2024 ».

Nous allons également acquérir un véhicule 4x4 « ambulance » chargé de transporter les cas graves vers les hôpitaux de Yako ou de Ouagadougou. L'ambulance servant actuellement dans la région tombe souvent en panne et les patients doivent être

acheminés en moto ou en triporteur ce qui est très dangereux et met leur vie en danger.
Un 4X4 permettra de sauver de nombreuses vies.

Nous allons continuer le reboisement de la région de Mesga avec de modestes moyens.